

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 11 décembre 2018, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Conseiller-Conseillères : Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand LeClerc  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 11

*Remise des certificats d'années de services à cinq employé-e-s municipaux*

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 45

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS  
**Aucune.**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
**RÉSOLUTION 2018-261**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'ordre du jour soit accepté après le remplacement de l'item 15 e par « Permis de construction – rue Canada ».**

**ADOPTÉE.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 20 novembre 2018

**RÉSOLUTION 2018-262**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 20 novembre 2018, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE.**

b. Réunion extraordinaire du 28 novembre 2018

**RÉSOLUTION 2018-263**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 novembre 2018, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX  
**Aucune.**

7. FINANCES

a. Factures du mois de novembre 2018

**RÉSOLUTION 2018-264**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que les factures du mois de novembre 2018 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :**

Compte général	145 138,09 \$
Salaires novembre 2018	49 028,57 \$
Compte eau et égouts	<u>133 562,58 \$</u>
Total payé en novembre 2018	<u>327 729,24 \$</u>

**ADOPTÉE.**

b. Rapports

**Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 octobre 2018 ont été remis préalablement au Conseil.**

c. Transfert au fonds de réserve – service d'incendie

**RÉSOLUTION 2018-265**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 10 000,00 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital dédié au remplacement éventuel des équipements du service d'incendie, tel que prévu au budget d'opérations général 2018.**

**ADOPTÉE.**

d. Transfert au fonds de réserve – remplacement équipements travaux publics

**RÉSOLUTION 2018-266**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un montant de 14 500,00 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital dédié au remplacement éventuel des équipements du service des travaux publics / voirie, tel que prévu au budget d'opérations général 2018. **ADOPTÉE.**

e. Transfert au fonds de réserve – services d'eau et d'égouts

**RÉSOLUTION 2018-267**

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, qu'un montant de 30 000,00 \$ du fonds d'opérations « eau et égouts », étant constitué de montants prévus au budget pour certains travaux qui ont dû être reportés, soit transféré dans un fonds de réserve de capitaux des services d'eau et d'égouts, afin d'être disponible pour les projets futurs. **ADOPTÉE.**

f. Transfert au fonds de réserve – compte général

**RÉSOLUTION 2018-268**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un montant de 30 000,00 \$ du fonds d'opérations général, étant constitué de montants prévus au budget pour certains travaux qui ont dû être reportés, soit transféré dans un fonds de réserve de capitaux du compte général, afin d'être disponible pour les projets futurs. **ADOPTÉE.**

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- Rapport mensuel du service des travaux publics du mois de novembre 2018 ;
- Compte-rendu de la réunion du comité des travaux publics du 4 décembre 2018 ;
- Compte-rendu de la rencontre du comité mixte de santé et sécurité tenue le 3 décembre 2018.

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur des sports, loisirs et vie communautaire par intérim, est présenté, notamment :

- Déjeuner du Père Noël le 16 décembre, de 10 h à 13 h à la Polyvalente A. J. Savoie ;
- Gala reconnaissance aux bénévoles du ROC, le 28 novembre dernier ;
- Mieux-être : Mini forum Restigouche-Ouest en février 2019.

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- Diverses rencontres : CDTSQ, comité consultatif touristique, comité consultatif du parc Mont Carleton ;
- Comité d'accueil : Soirée des nouveaux arrivants le 22 novembre ;
- Congrès annuel de l'AITNB du 20 au 22 novembre ;
- Parc du Mont Carleton : Saison hivernale du 2 janvier au 31 mars 2019 ; journée de la famille le 16 février 2019.

11. CORRESPONDANCE

- 1) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) (félicitations adressées au Conseil municipal pour le renouvellement de la politique culturelle de la Ville de Saint-Quentin) ;
- 2) AFMNB (remerciements adressés à Mme Suzanne Coulombe / collaboration au 29<sup>e</sup> congrès annuel les 12, 13 et 14 octobre 2018) ;
- 3) Chambre de Commerce (renouvellement carte de membre, liste de divers avantages en tant que membre et vœux des Fêtes) ;

*(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)*

- 4) Direction de la Polyvalente A. J. Savoie (demande de soutien financier / éclairage pour la patinoire extérieure à la PAJS) :
  - Cette requête sera ramenée à huis clos ;

*(La conseillère Thériault revient en réunion)*

- 5) L'honorable Jeff Carr, ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux (agrandissement des limites municipales) :
  - **Cette correspondance sera ramenée à huis clos ;**
- 6) Flore Mamet, Espace scolaire Condorcet, Saint-Quentin, France (proposition de collaboration avec un lycée technique) :
  - **Le Conseil recommande de ramener cet item à la réunion mensuelle de janvier 2019 ;**
- 7) Chantal Dubé, Greffière municipale adjointe de la Ville d'Edmundston (présentation d'une lettre de l'AAMNB adressée à Services NB requérant l'ajout des greffiers municipaux en tant qu'utilisateurs autorisés au système en ligne) ;
- 8) Scott Lloy, Directeur de la Direction du Financement communautaire, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (Fonds de la taxe sur l'essence – Plan de dépenses en immobilisation pour la période 2019-2023) ;
- 9) AFMNB (requête / déclaration pour la protection des droits des francophones dans les municipalités canadiennes) ;
  - **Cette demande sera discutée à huis clos ;**
- 10) Corps de Cadets (rapport et intérêt à participer au jour du souvenir le 11 novembre 2019) :
  - **Une lettre de félicitations et remerciements sera acheminée aux responsables de l'organisme pour la remise sur pied du Corps de Cadets.**

## 12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 20 novembre 2018. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

## 13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

### 14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 20 novembre 2018. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.**

### 15. AFFAIRES NON TERMINÉES

3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté procédural no 01-2018

#### **RÉSOLUTION 2018-269**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 01-2018, relatif aux procédures des assemblées de la Ville de Saint-Quentin (arrêté procédural), soit approuvé en troisième lecture par son titre et adopté. ADOPTÉE.**

3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques no 17-2018

#### **RÉSOLUTION 2018-270**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 17-2018, concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par son titre et adopté. ADOPTÉE.**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures de l'arrêté sur le code de déontologie no 02-2018

#### **RÉSOLUTION 2018-271**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 02-2018 sur le code de déontologie de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en première lecture intégrale. ADOPTÉE.**

#### **RÉSOLUTION 2018-272**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'arrêté municipal no 02-2018 sur le code de déontologie de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. ADOPTÉE.**

Profil démographique et économique – transfert de fonds

**RÉSOLUTION 2018-273**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un montant de 10 000,00 \$ provenant du compte EOP 107520 (Développement Innovation Saint-Quentin « DISQ ») soit transféré au Fonds de réserve général de fonctionnement, tel que résolu par le comité du DISQ le 8 octobre 2018, relativement au développement économique. **ADOPTÉE.**

Permis construction – rue Canada

Cet item sera apporté à huis clos.

Entente de services : District scolaire francophone du Nord-Ouest

**RÉSOLUTION 2018-274**

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le protocole d'entente de services entre la Ville de Saint-Quentin et le District scolaire francophone du Nord-Ouest, relativement à l'utilisation des locaux scolaires, soit renouvelée pour une période de deux ans soit, du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2020. **ADOPTÉE.**

Entente collective – modification : heures de travail et congé de deuil

Cet item sera apporté à huis clos au comité du personnel.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Désignation des vérificateurs

**RÉSOLUTION 2018-275**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que M. Paul Bérubé de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* soit nommé vérificateur pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2018 de la Ville de Saint-Quentin. **ADOPTÉE.**

Comité de santé et sécurité au travail – assignation des membres

**RÉSOLUTION 2018-276**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que les conseillères Martine Côté et Jocelyne Query Bossé (substitut), Gilles Croussette (secrétaire), représentant-e-s de l'employeur ; Régis Caron et Guylaine P. Martel, représentant-e-s des employé-e-s, soient assigné-e-s à siéger au sein du comité de santé et sécurité au travail. **ADOPTÉE.**

Politique no 2018-54 : Réparation et installation – service d'eau et d'égouts

**RÉSOLUTION 2018-277**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la politique interne no 2018-54 relative à la réparation et l'installation du service d'eau et d'égouts, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

Manuel des politiques et procédures – Centre touristique de l'ancienne gare

Cet item sera apporté à huis clos au comité du personnel.

Priorités 2019 – Direction générale

La liste des dossiers prioritaires 2019 de la Directrice générale a été remise préalablement au Conseil.

Les items nos 16 a, f et h à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 8 janvier 2019 à 19 h 30.

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2018-278**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2018-279**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

CORRESPONDANCE

*(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)*

1) Demande de la PAJS :

**RÉSOLUTION 2018-280**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la somme de 1 000 \$ soit allouée à la Polyvalente A. J. Savoie (PAJS) afin de contribuer au financement de l'éclairage pour la patinoire extérieure de la PAJS. ADOPTÉE.**

*(La conseillère Thériault revient en réunion)*

2) Agrandissement des limites municipales (suivi lettre du Ministre Carr) :

**Le Conseil recommande de prévoir une rencontre le 8 janvier 2019 en vue de la formation d'un comité de citoyen-ne-s qui ont déjà signifié leur intérêt à y siéger, et ce, dans le but de procéder à une étude reliée à un possible regroupement avec les dsl. Une copie de la lettre du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, Jeff Carr, sera incluse dans l'invitation à adresser aux citoyens concernés.**

3) AFMNB (demande d'appui) :

**Le Conseil recommande d'obtenir de plus amples informations avant d'adopter la déclaration pour la protection des droits francophones dans les municipalités canadiennes.**

AFFAIRES NON TERMINÉES

Permis construction – rue Canada

**RÉSOLUTION 2018-281**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc que :**

**CONSIDÉRANT que le propriétaire du bienfonds situé au 279, rue Canada dans la ville de Saint-Quentin NB (NID 50006576), a permis l'aménagement d'un agrandissement de son garage sans qu'un permis de construction et d'aménagement soit émis;**

**ET CONSIDÉRANT que la commission de services régionaux a fait ce constat et émis une ordonnance de se conformer, sans succès et qu'une lettre de mise en demeure fut envoyée par notre avocat municipal, également sans succès;**

**IL EST RÉSOLU qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'administration présente une demande à la Cour du Banc de la Reine pour :**

**1) contraindre le propriétaire ou l'occupant du bien-fonds situé au 279, rue Canada dans la ville de Saint-Quentin NB (NID 50006576), de se conformer à l'arrêté de zonage et de construction et ;**

**2) d'obtenir l'une quelconque des ordonnances mentionnées au paragraphe 135(2) afin d'assurer la conformité à l'arrêté de zonage.**

**IL EST AUSSI RÉSOLU que la requête soit intentée au nom de la ville de Saint-Quentin. ADOPTÉE.**

AFFAIRES NOUVELLES

Ententes Ville/Société culturelle des Hauts-Plateaux (location Palais Centre-Ville)

**RÉSOLUTION 2018-282**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'entente de location et l'entente de services avec la Société culturelle des Hauts-Plateaux relativement au Palais Centre-Ville, soient approuvées telles que révisées. ADOPTÉE.**

ROC – Location du Centre communautaire

**RÉSOLUTION 2018-283**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'une entente soit conclue avec le Centre de Ressources pour parents en vue de la location du Centre communautaire au taux de 150 \$ par mois afin de couvrir les dépenses, et ce, pour une période d'un an ; et, qu'au terme du contrat, les couts de location soient réévalués en fonction du budget de l'organisme. **ADOPTÉE.**

*(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)*

Comité du personnel

- La candidature de Mme Céline Tercier est insérée à la liste d'attente des suppléantes à la réception ;
- Échelles salariales : trois postes ont fait l'objet de révision en conformité avec les échelles salariales ;
- Manuel des politiques et procédures du Centre touristique de l'ancienne gare :

**RÉSOLUTION 2018-284**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le Manuel des politiques et procédures du Centre touristique de l'ancienne gare soit adopté tel que révisé par le comité consultatif touristique, incluant la modification des heures d'ouverture, soit la fermeture au public du centre touristique du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril. **ADOPTÉE.**

- Entente collective entre la Ville de Saint-Quentin et ses employé-e-s daté du 21 décembre 2017 :

**RÉSOLUTION 2018-285**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que les modifications proposées à l'entente collective concernant les heures de travail, les heures d'ouverture des bureaux municipaux et du Centre touristique de l'ancienne gare (articles 6) et les congés de deuil (article 13) soient approuvées telles que recommandées. **ADOPTÉE.**

- Politiques nos 2001-16 et 2001-15 – rémunérations et indemnités du personnel cadre et de la Direction Générale :

**RÉSOLUTION 2018-286**

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la politique no 2001-16 concernant la rémunération et les indemnités du personnel cadre soit approuvée telle que proposée, à l'exception de l'article 5.1 qui fait l'objet de nouvelles propositions. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2018-287**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la politique no 2001-15 concernant la rémunération et les indemnités de la Direction générale soit approuvée telle que proposée, à l'exception de l'annexe « F » qui fait l'objet d'une nouvelle proposition. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2018-288**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h.

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe